Ordre de service d'action

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

Direction générale de l'enseignement et de la recherche **Mission de l'appui au pilotage et des affaires transversales** **1 ter avenue de Lowendal** **75700 PARIS 07 SP** **0149554955**	**Note de service** **DGER/MAPAT/2014-752** **17/09/2014**

Date de mise en application : 17/09/2014
Diffusion : Tout public

Cette instruction n'abroge aucune instruction.
Cette instruction ne modifie aucune instruction.
Nombre d'annexes : 3

Objet : formation des référents régionaux «enseigner à produire autrement».

Destinataires d'exécution
Directions régionales de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt Etablissements publics locaux d'enseignement et de formation professionnelles agricoles Etablissements publics d'enseignement supérieur relevant du MAAF Unions nationales fédératives d'établissements privés (CNEAP, UNREP, UNMFREO) Délégués régionaux à la formation continue (DRFC) Inspection de l'enseignement agricole

Résumé : cette note de service présente la formation des référents régionaux “Enseigner à produire autrement” dont les missions sont définies dans le cadre du plan “enseigner à produire autrement” et de la note de service DGER/SDRICI/2014-478 du 16/07/2014.

1. PRESENTATION DU DISPOSITIF DE FORMATION

1.1.Objectifs

Cette note de service présente la formation des référents régionaux dont les missions sont définies dans le cadre du plan “enseigner à produire autrement” et de la note de service DGER/SDRICI/2014-478 du 16/07/2014.

La formation des référents régionaux enseigner à produire autrement a vocation à :

- Identifier et s'approprier les connaissances scientifiques mobilisables pour produire et enseigner à produire autrement, et ainsi amorcer la constitution d'une culture commune.

- Constituer un réseau national de compétences sur cette thématique, permettant d’assurer un dialogue avec la recherche et l’enseignement supérieur et d’accompagner les projets régionaux et les projets d’établissement.

Cette formation a pour principal objectif de permettre aux référents de développer leurs capacités à accompagner la mise en oeuvre des programmes régionaux pour la transition agro-écologique et d'être en appui aux projets des établissements agricoles en réponse à ces programmes. Cette formation sera centrée sur le développement des capacités à raisonner simultanément la transition agroécologique et les évolutions « pédagogiques et didactiques » en relation avec ces projets.

Cette formation a notamment pour ambition de mettre les référents en situation de s’interroger, de questionner et de problématiser en prenant en compte la diversité et la spécificité des situations rencontrées dans leur région. Elle visera donc à leur permettre de s'organiser collectivement en région pour favoriser la mobilisation des exploitations des établissements d’enseignement de leur région, des équipes pédagogiques et autres acteurs des lycées et un partenariat régional diversifié, en cohérence avec le plan régional "enseigner à produire autrement".

1.2. Public cible

Sont conviés à cette action de formation, l’ensemble des référents régionaux (4 à 7 par région), identifiés par les DRAAF. Leur participation à cette formation doit leur permettre de mettre en œuvre leur mission d’accompagnement des établissements de leur région dans le cadre du programme régional.

Il est prévu une enquête préliminaire auprès des référents (par le biais d’Internet) permettant d’identifier leur profil professionnel et leurs attentes, et de les engager dans les processus de formation.

1.3. Programme

La formation se compose de deux sessions dont l’organisation est assurée par Agrosup Dijon et l'ENFA. L’animation des sessions est assurée en collaboration avec l’ensemble des établissements nationaux d’appui (ENA) et animateurs des réseaux nationaux. Elle fait appel à des compétences diverses dans le domaine de l’agro-écologie et des sciences de l’éducation (organismes de recherche, inspection de l’enseignement agricole, écoles de l’enseignement supérieur, ensemble des réseaux thématiques, acteurs du monde professionnel agricole…).

Session N°1

Lundi 14h00	Grand groupe	- Accueil et présentation de la session - Présentation institutionnelle : « produire autrement : quels enjeux pour l'agriculture et l'enseignement agricole ? »
Mardi matin	Ateliers Travaux de groupe sur des thèmes prédéfinis	- Analyse et appropriation des projets régionaux en lien avec les missions des référents régionaux
Mardi après-midi	Grand groupe	- Agroécologie et transition agroécologique de l'agriculture : de la théorie à la pratique, de la parcelle au territoire (Interventions de chercheurs et témoignages d'acteurs en établissement)
Mercredi matin	Ateliers Travaux de groupe sur des thèmes prédéfinis	- Contribution à la conception de plans d'actions collectives pour accompagner la transition agroécologique des Exploitations de lycées en lien avec les programmes régionaux
Mercredi après-midi	Grand groupe	- Enseigner à produire autrement : quelles évolutions des contenus, des modalités d'enseignement-apprentissage et des partenaires dans la formation ? apports des sciences de l'éducation (Interventions de chercheurs et témoignages d'acteurs en établissement)
Jeudi matin	Ateliers Travaux de groupe sur des thèmes prédéfinis	- Contribution à la conception de plans d'actions collectives pour accompagner les évolutions pédagogiques en lien avec les programmes régionaux
Jeudi après-midi	Grand groupe & ateliers	- S'organiser en région : apports sur la conduite de projets collectifs (la fonction d'accompagnateur, les dynamiques collectives...) - Prise en main des outils collaboratifs
Vendredi fin de la session à 12h	Ateliers & Grand groupe	- Restitution des ateliers, discussion et échanges - Préparation du travail en inter-session - Propositions relatives au programme de la 2ème session

Session N° 2

Cette session sera construite sur la base des attentes exprimées par les référents pour faciliter leur mission d'accompagnement de projets. Elle consistera à échanger et à faire l'analyse des expériences conduites avant de proposer des apports complémentaires à la 1ere session, tant sur le dispositif d'appui (ingénierie de projets, échanges sur les ressources,…) que sur les savoirs (éclairages complémentaires et échanges croisés entre chercheurs et « praticiens » sur les projets conduits).

1.4. Dates et lieux de formation

La session n°1 aura lieu :

à l'ENFA de Toulouse
2 route de Narbonne
31326 Castanet Tolosan
du lundi 17 novembre 2014 14h au vendredi 21 novembre 2014 12h

La session n°2 aura lieu :

à AgroSup Dijon
21 Boulevard du Docteur Petitjean
21000 Dijon
du lundi 16 mars 2015 14h au vendredi 20 mars 2015 12h

2. MODALITES PRATIQUES D'INSCRIPTION

Pour toute question, les structures organisatrices peuvent être jointes par courriel, en précisant le code de la formation concernée, à l'adresse suivante :

Première session : ENFA-DEFA-SNA
mail : nadine.hirtzlin@educagri.fr

Deuxième session : DFAE : Secrétariat formation continue des agents du MAAF
Mail : myriam.mechkaoui@educagri.fr contact téléphonique 03 80 77 23 41

2.1 Modalités d'inscription pour les personnels de l'enseignement agricole public

Les inscriptions s'effectuent de la manière suivante :

L'utilisation de fiches en version pdf formulaire est à privilégier pour éviter toute erreur due à un remplissage manuscrit de la fiche.

Pour les agents disposant déjà d'un code « SAFO », et ayant fait mettre à jour sur SAFO leur situation en cas de changement détablissement à la rentrée 2014 :

L'agent doit :

- Télécharger la fiche d'inscription (cf. annexe 1 ou sur http://www.safo.chlorofil.fr/pratique.cfm
- La renseigner en pdf formulaire (saisie numérique).
- L'imprimer et la faire viser par son supérieur hiérarchique (chef d'établissement).
- La transmettre au Responsable Local de Formation (RLF) de l'établissement

Le RLF saisit alors l'inscription sur le site http://www.safo.chlorofil.fr/inscrire.cfm selon les procédures habituelles d'inscription à un stage de formation, en renseignant le code action :

Toulouse Code action session (safo) : **530591/1**
Date limite d'envoi/ Clôture des inscriptions : **17 octobre 2014**

Dijon Code action session (safo) : **521597/1**
Date limite d'envoi/ Clôture des inscriptions : **6 février 2015**

Pour les agents ne disposant pas d'un code SAFO, ou n'ayant pas fait mettre à jour sur SAFO leur situation en cas de changement détablissement à la rentrée 2014 :

L'agent doit :

- Télécharger la fiche de création/mise à jour d'un agent dans SAFO (cf. annexe 2 ou sur http://www.safo.chlorofil.fr/inscrire/modalites.cfm - Point 7. des modalités d'inscription).
- La renseigner en pdf formulaire (saisie numérique).
- La transmettre au Responsable Local de Formation (RLF) de l'établissement.

Le RLF transmet alors la fiche à la Délégation Régionale à la Formation Continue de la DRAAF de sa région, qui procèdera à la création ou à la mise à jour de l'agent dans SAFO, et à l'attribution d'un code SAFO.

Une fois l'agent créé ou la mise à jour effectuée, l'agent doit suivre la procédure explicitée au § précédent.

Une fois les inscriptions enregistrées par l'ENFA ou Agrosup Dijon, une invitation (courriel) sera envoyée aux participants et à l'établissement sur leurs messageries respectives, accompagnée d'informations complémentaires éventuelles (plan d'accès, liste d'hôtels, conditions matérielles…). L'autorisation de déplacement devra obligatoirement être signée par le directeur de l'établissement de l'agent.

Les frais d'hébergement et de déplacement des participants sont pris en charge par l'ENFA ou Agrosup Dijon, structures organisatrices, aux conditions et aux tarifs en vigueur.

2.2 Modalités d'inscription pour les personnels de l'enseignement agricole privé

Une fiche d'inscription est jointe en annexe (**Cf. Annexe 3**). Les personnels doivent remplir la fiche et la faire signer pour validation par leur fédération.

Pour chaque fédération, la procédure est la suivante :

- pour les établissements relevant du CNEAP : à retourner, dûment complétée au CNEAP ;
- pour les établissements relevant de l'UNREP : à retourner, dûment complétée, aux fédérations régionales ;
- pour les établissements relevant de l'UNMFREO : à retourner, dûment complétée, aux fédérations régionales.

Ce sont donc le CNEAP, les fédérations régionales de l'UNREP et de l'UNMFREO qui valident les fiches d'inscription des établissements et qui retournent l'ensemble des fiches par envoi groupé et scanné à l'ENFA sur la messagerie : nadine.hirtzlin@educagri.fr, ou à Agrosup Dijon sur la messagerie : myriam.mechkaoui@educagri.fr .

Toulouse Code action session (safo) : **530591/1**
Date limite d'envoi/ Clôture des inscriptions : **17 octobre 2014**

Dijon Code action session (safo) : **521597/1**
Date limite d'envoi/ Clôture des inscriptions : **6 février 2015**

Attention : les inscriptions individuelles ou en provenance des établissements, non validées par le CNEAP ou les fédérations régionales de l'UNREP ou de l'UNMFREO, **ne seront pas prises en compte.**

Une fois les inscriptions enregistrées par l'ENFA ou Agrosup Dijon, un courriel « valant invitation » sera adressé aux participants et à l'établissement sur leurs messageries respectives accompagné d'informations complémentaires éventuelles (plan d'accès, liste d'hôtels, conditions matérielles...).

Les frais d'hébergement et de déplacement des personnes appartenant à l'enseignement privé devront être pris en charge par les organismes cités ci-dessus.

L'adjointe au chef de la
Mission d'appui au pilotage
et aux affaires transversales

Véronique LE GUEN

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE DE L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA FORÊT

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA FORÊT

Demande d'inscription à une action de formation des personnels -

Respectez les dates limites d'inscriptions indiquées sur le descriptif de l'action.

Annexe 1

Nom (M. Mme) :	Prénom :
Courriel agent :	Tél :
Fonction(s) exercée(s) :	Catégorie : O A O B O C
Code agent SAFO ② : et/ ou	Code agent EPICEA ② :
Direction ou établissement d'affectation :	
Établissement d'exercice :	
Service :	
Adresse administrative :	
Courriel institutionnel :	Tel :

Agent d'EPLEFPA O	Autre agent MAAF O	Agent hors MAAF O

Code Action :	O **Action SAFO** O **Action EPICEA**
Titre de l'action :	
Structure organisatrice de l'action :	

n° session	Dates (début – fin)	Lieu	Si à distance, cochez
			☐
			☐
			☐
			☐

Motivation de la demande ① (1 seule réponse)

O T1 Adaptation immédiate au poste de travail	O FS Formation statutaire	O BC Bilan de compétence
O T2 Adaptation à l'évolution prévisible des métiers	O PEC Préparation aux concours	O PP Période de professionnalisation
O T3 Développement ou acquisition de nouvelles qualifications (développement personnel)	O VAE Validation des acquis de l'expérience	

Cette demande fait-elle l'objet, par ailleurs, d'une demande de mobilisation du Droit Individuel à la Formation (DIF) auprès du service des Ressources Humaines : O Oui O Non (le DIF ne peut pas être mobilisé pour T1, FS, PP)

Vos attentes précises par rapport à cette formation :

Vous devez dater et signer cette fiche, la faire viser par votre supérieur hiérarchique, puis la transmettre à votre RLF③

Fait à Le **Signature de l'agent**

Si cette demande est retenue, elle constitue un engagement ferme à suivre la formation.

Avis du supérieur hiérarchique chef de service ou d'établissement	**Visa du RLF ③**	**Visa de l'autorité susceptible d'assurer l'indemnisation des frais de mission**
Avis favorable / Avis défavorable Motif : Nom, Signature et cachet Date :	Nom : Courriel : Téléphone : Signature Date :	Avis favorable / Avis défavorable Motif : Nom, Signature et cachet Date :

① Voir note de service SG/SDDPRS/N2008-1226, relative à la mise en œuvre des modalités de formation tout au long de la vie dans les services du MAAF.

② Saisie obligatoire de votre code agent (SAFO et/ou EPICEA). Si vous ne les connaissez pas : renseignez-vous auprès de votre RLF ③ Responsable Local de Formation

Annexe 2

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE DE L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA FORÊT

Liberté · Égalité · Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Fiche de : ☐ création d'un agent dans l'outil SAFO
☐ mise à jour d'un agent déjà existant dans SAFO
(dans ce cas ne renseigner que les champs en gras et ceux à modifier)

Cette fiche concerne les personnels d'EPLEFPA, et hors EPLEFPA. Elle est destinée à permettre à l'agent d'être identifié dans SAFO et de pouvoir s'inscrire à une action de formation SAFO. Elle permet également la mise à jour des informations concernant les agents déjà existants dans SAFO.

Identification de l'agent

Code SAFO [1] :		
Nom :		
Nom de jeune fille :		
Prénom :		
Date de naissance :	Lieu de naissance :	Sexe ☐ F ☐ M
N° sécurité sociale :	**Catégorie :** ☐A ☐B ☐C	Corps :
Adresse Personnelle :		
Mail :		

Région d'affectation actuelle :
Région d'affectation antérieure :
Établissement d'affectation actuel :
Établissement d'exercice actuel : Adresse [2] : Mail institutionnel [2] :
Date d'entrée dans l'enseignement agricole :

☐ Agent travaillant en EPLEFPA		☐ Agent hors EPLEFPA	
Titulaire	☐	Enseignement agricole supérieur public	☐
Contractuel d'Etat (ACEN et ACER)	☐	MAAF : administration centrale, établissements publics	☐
Contractuel sur budget d'établissement	☐	MAAF : services déconcentrés	☐
Agent sous contrat de collectivité (TOSS…)	☐	Enseignement agricole privé	☐
Agent de droit privé (salariés d'exploitation…)	☐	Education nationale	☐
Stagiaire ENFA	☐	Autres (autre ministère, lycée maritime, collectivité…)	☐
Autre (contrats aidés…)	☐	[3]	

Renseignements complémentaires pour les agents d'EPLEFPA

Type de personnels			
Personnel de direction	☐	Personnel d'éducation et de surveillance	☐
Personnel administratif	☐		
Personnel d'enseignement	☐	Personnel TOSS	☐

Statut handicapé (MDPH) : ☐ Oui ☐ Non

[1] En cas de mise à jour des informations concernant un agent déjà existant dans SAFO

[2] L'invitation sera envoyée à cette adresse (courrier ou mail)

[3] Document «aide à la création d'agent dans SAFO» disponible sur l'espace ressource de l'accès réservé www.safo.chlorofil.fr

Renseignements complémentaires pour les enseignants et formateurs en EPLEFPA

Diplôme obtenu le plus élevé [4]		
Exemple	*5*	*Licence*

Discipline(s) enseignées [4]						
Exemple discipline(s) enseignée(s)	*13*					

Niveau(x) d'enseignement [4]						
Exemple niveau(x) d'enseignement	*1*	*4*	*5*			

Diplômes (1)

Niveau I

1 Ingénieur, Master
2 DEA, DESS
16 Doctorat
18 Autre diplôme niveau 1

Niveau II

4 Maîtrise
5 Licence
19 Autre diplôme niveau 2

Niveau III

7 BTS(A)
8 DUT, DEUG, DEUST
20 Autre diplôme niveau 3

Niveau IV

11 BAC
12 BTA
37 BP
21 Autre diplôme niveau 4

Niveau V

13 BEP(A)
39 BPA
14 CAP(A)
22 Autre diplôme niveau 5

Autres

46 Non connu

Discipline enseignée (2)

1 Agroalimentaire
2 Agroéquipements
3 Agronomie
4 Aménagement de l'espace
5 Biologie animale/zootechnie
6 Biochimie
7 Biotechnologies
8 Bureautique
9 Biologie végétale/phytotechnie
10 Comptabilité
11 Documentation
12 Écologie
13 Économie
14 Économie sociale
15 EPS
16 ESC
17 Français
18 Gestion
19 Histoire géographie
20 Informatique
21 Langues
22 Mathématiques et statistiques
23 Philosophie
24 Productions aquacoles
25 Productions forestières
26 Productions horticoles
27 Sciences biologiques
28 Sciences physiques
29 Techniques d'expression. et de communication
30 Techniques commerciales
31 Viticulture œnologie

Niveau d'enseignement (3)

1 BTSA
2 Prépa grandes écoles
3 CS niveau 3
4 Bac général
5 Bac technologique
6 BTA
7 Bac professionnel
8 CS niveau 4
10 BP
11 BEPA
12 CS niveau 5
14 4ème 3ème

[4] Voir nomenclature ci-après

ANNEXE 3

Fiche d'inscription à la Formation des Référents régionaux « Enseigner à produire autrement »
Pour les référents des établissements PRIVES

A retourner après validation par le CNEAP et les fédérations régionales de l'UNREP et de l'UNMFREO par envoi groupé et scanné à l'ENFA sur la messagerie : nadine.hirtzlin@educagri.fr, ou à Agrosup Dijon sur la messagerie : myriam.mechkaoui@educagri.fr .

NOM : **Prénom :** **Date de Naissance :** **(à renseigner obligatoirement)** Catégorie : Grade : **Mèl Professionnel (obligatoire):**	**Établissement :** Adresse (postale exacte) : Fax : **Mél Établissement (obligatoire) :** **Fédération :** Adresse : Tél. : Fax :
Vous êtes : ☐ Directeur adjoint ☐ Coordonnateur de la filière ☐ Enseignant ☐ Autre	

☐ **Inscription à la session n°1**	☐ **Inscription à la session n°2**
Structure organisatrice de l'action : **ENFA Toulouse** **Lieu de la formation : ENFA de Toulouse** 2 route de Narbonne 31326 Castanet Tolosan **du lundi 17 novembre 2014 14h** **au vendredi 21 novembre 2014 12h** Date limite d'envoi/ Clôture des inscriptions : **17 octobre 2014**	Structure organisatrice de l'action : **Agrosup DIJON** **Lieu de la formation : AgroSup Dijon** 21 Boulevard du Docteur Petitjean 21000 Dijon **du lundi 16 mars 2015 14h** **au vendredi 20 mars 2015 12h** Date limite d'envoi/ Clôture des inscriptions : **6 février 2015**

Avis du Directeur de l'établissement	**Visa de la fédération**
☐ Favorable ☐ Défavorable Motif du refus :	**Visa du CNEAP ou des fédérations régionales de l'UNREP et de l'UNMFREO** (envoi groupé)
Date : Signature et cachet :	Date : Signature et cachet :